



AMBASSADE DE SUISSE

Londres, le 24 mars 1964.

Lettre politique.

Monsieur Pierre Micheli,

 Secrétaire général du
 Département politique fédéral,
 B e r n e

EPO 1. April 1964

Ref. p.A. 29.31. London.

✓ p.B. 73. Chypre.0.

Monsieur l'Ambassadeur,

Au cours d'une conversation que j'ai eue hier avec mon collègue grec, l'Ambassadeur Melas, ce dernier m'a dit ceci à propos de Chypre.

"En Grèce, nous aurions beaucoup aimé voir un Suisse comme médiateur dans l'affaire du Chypre. Nous avons pensé à M. Carl Burckhardt en premier lieu, car le CICR, comme d'ailleurs la Croix-Rouge suisse, a fait énormément de bien dans mon pays après la dernière guerre. Mais M. Burckhardt est peut-être trop âgé pour affronter une mission ainsi astreignante. D'autre part, Mgr. Makarios a fait des réserves à propos d'un médiateur helvétique qui, dans son idée, penserait sans doute à une organisation fédérale de l'île.

Il faut voir maintenant ce qui adviendra de la proposition d'un médiateur finlandais. Cette candidature n'est pas du tout officielle encore. Mais, dès maintenant, il faut craindre que ce diplomate ne puisse faire autre chose que ce que désireront les Russes. Ces derniers poussent à une indépendance complète de l'île où Moscou cherchera à exercer une influence toujours plus grande en flattant les ambitions de la majorité grecque. Les communistes y représentent déjà quelque 35% des électeurs.



- 2 -

Mais ni Athènes ni Ankara et moins encore les Etats-Unis ou l'Angleterre ne pourraient laisser aller les choses, Chypre étant une base trop importante de la NATO pour qu'on puisse y courir des risques.

Ce que nous avons en tête en ce moment, ce serait une constitution où les Turcs auraient une représentation politique garantie correspondant exactement à leur importance démographique. Cette garantie serait assurée par la présence d'une cour de cassation sur le modèle de celle qui existait en Egypte lors des tribunaux mixtes; le procureur aurait le contrôle de la police et pourrait intervenir pour empêcher des empiétements éventuels de la majorité grecque. Ce régime pourrait durer pendant quelque 6 ans et il faut espérer qu'après ce délai le calme sera revenu. La cohabitation des Grecs et des Turcs est parfaitement possible ainsi que le prouve la vie à Rhodes et en Thrace.

Ce qui inquiète le plus Athènes c'est le jeu de Mgr. Makarios avec Moscou. Ce prélat orthodoxe qui coquette avec les ennemis de la religion jette un discrédit sur l'église grecque, soutien de l'ordre. D'autre part, la population grecque simple et peu avertie de Chypre risque de devenir la dupe des Soviétiques. Mgr. Makarios a cependant à l'ONU la faveur des pays afro-asiatiques qui presque tous ont eux-mêmes des minorités et qui ne veulent pas que les Turcs de Chypre obtiennent des privilèges qui pourraient être plus tard invoqués comme précédents.

Athènes et Ankara sont heureusement en constant contact et travaillent d'une façon assez concertée. Mais la situation reste grave."

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

H. de N. de N.